

LA RAISON DES PHRASES AMBIGUËS : ENTRE LE SIGNIFIÉ DE PUISSANCE ET LE CONTEXTE

Walter H. HIRTLE

Un signe de langue recouvre, en tout état de cause, un psychisme, et ce psychisme présente régulièrement le caractère d'être un mouvement, non pas un état.

(Guillaume, 1987, pp. 52-53)

1. Introduction.

Les propos qui suivent ¹ se veulent une réflexion sur le rôle attribué au contexte linguistique dans l'explication des divers sens, observables en discours, d'une même forme de langue, un problème d'une généralité telle qu'il se rencontre dans toute analyse du discours qui se veut plus qu'une simple description. On évoquera d'abord diverses approches proposées en vue de résoudre le problème fondamental de la polysémie. Puis on examinera la façon d'aborder le problème en psychomécanique du langage à partir du signifié de puissance, qu'on essaiera de situer clairement. Le cas des phrases ambiguës nous permettra d'attribuer et au contexte et à la forme en langue leur juste part dans l'acte de langage, ce qui contribuera à éclairer la façon dont le linguiste doit situer ces deux réalités dans sa démarche explicative.

2. Diverses approches.

Jusqu'à tout récemment encore, la justification de l'emploi d'une forme par le contexte était en faveur chez nombre de grammairiens. Même s'ils peuvent nous sembler un peu naïfs aujourd'hui, on se souvient, notamment, des efforts déployés en vue d'expliquer tous les emplois des quantificateurs

some et *any* en anglais au moyen de règles syntaxiques fondées uniquement sur le fait que *some* est exclu de certains contextes négatifs et *any* de certains contextes positifs : selon ces règles, *any* s'emploierait là où la négation est exprimée et *some* là où elle n'est pas exprimée ; par contre, l'un ou l'autre s'emploierait indifféremment dans les phrases interrogatives et conditionnelles. De telles règles figurent toujours dans les manuels d'anglais langue seconde et même dans les ouvrages de linguistes qui conçoivent le langage comme un comportement soumis à des règles plutôt qu'une activité visant à exprimer quelque chose. Il aura fallu un article de Robin Lakoff (1969) pour que les linguistes redécouvrent que les deux quantificateurs se retrouvent souvent dans des contextes identiques (des phrases interrogatives, par exemple) mais avec des sens légèrement différents². A la suite de cette observation, la linguiste américaine a compris qu'on ne pouvait pas dégager le sens d'une forme à partir du contexte, puisqu'il est difficile d'admettre que des contextes identiques entraînent, sur le plan de l'interprétation sémantique, des conséquences différentes. Elle a été amenée alors à conclure que chaque forme apportait un sens différent au contexte et c'était pour cette raison qu'on l'employait. Cette conclusion n'a, à vrai dire, rien de surprenant puisqu'elle reflète en fait un postulat admis par la plupart de ceux qui s'occupent du langage, y compris les grammairiens.

Justifier l'emploi d'une forme, non par des règles syntaxiques mais par le sens qu'elle exprime, constituait un pas en avant permettant le rapprochement du point de vue des linguistes et des grammairiens. En effet, la recherche du signifié de base des formes susceptibles d'interprétations diverses en phrase est une démarche qui caractérise depuis longtemps la grammaire traditionnelle. On constate cependant que les difficultés liées à la découverte du signifié de base d'un mot ou d'un morphème augmentent à mesure que progresse l'étude des emplois de cette forme, une telle étude conduisant inéluctablement à une liste croissante de contextes où se trouve employée cette forme et où se trouve manifestée en conséquence une diversité également croissante d'effets de sens. Autant un Poutsma ou un Jespersen nous impressionnent par leurs observations portant sur les emplois d'une forme donnée, autant ils nous laissent sur notre soif quand il s'agit de déterminer le sens qu'elle apporte au contexte.

Face au même problème de la polysémie, les linguistes adoptent divers points de vue pour rendre compte des faits observés. Certains (cf. Leech, 1969, p. 52 ; Dillon, 1979, p. 129) acceptent d'emblée le fait qu'une forme puisse exprimer plusieurs sens sans chercher par ailleurs un rapport, un principe explicateur, entre ces divers sens : c'est là une position de *polysémie radicale*. Ce point de vue ne résout toutefois pas le problème. Il ne nous permet pas de comprendre comment peut s'établir la communication entre deux individus, l'interlocuteur ne disposant pas, dans ces

conditions, du moyen lui permettant de repérer lequel des divers sens d'une forme a été retenu par le locuteur ³.

Pour éviter cette difficulté, certains linguistes adoptent le point de vue opposé — à savoir qu'une forme ne peut avoir qu'un seul sens — et concluent que les divers sens exprimés témoignent d'autant de formes identiques : c'est là une position de *monosémie radicale*. C'est ainsi que dans une étude dont la lecture m'a été récemment confiée, l'auteur, après avoir ramené les différents emplois de BE + -ing en anglais à trois sens distincts, conclut qu'il y a trois formes progressives en anglais, trois formes homonymiques. Si tel était le cas, on voit mal comment l'interlocuteur serait en mesure d'identifier laquelle des trois se trouve employée dans un contexte donné. Il est fait abstraction, ici aussi, de la façon dont s'établit la communication entre locuteur et interlocuteur et le problème reste entier. C'est ainsi qu'on peut même classer en deux catégories ceux qui œuvrent en sémantique : ceux pour qui la polysémie est une réalité et ceux qui ne croient qu'à la monosémie ⁴.

Entre ces deux positions extrêmes, d'autres linguistes, pour résoudre le problème de la polysémie, distinguent un sens de base — généralement le sens de l'emploi le plus fréquent ou le plus frappant — et proposent d'en tirer les autres sens par l'étude du contexte linguistique. Cette position théorique est illustrée notamment dans un article (Savin, 1974) intitulé « Every *any* means 'every' » — tout emploi de *any* a le sens de « tout ». Malheureusement, l'auteur ne nous montre pas de quelle façon un élément du contexte permet de déterminer chacun des sens de *any*, comment, par exemple, en partant du sens de « tout », l'interlocuteur peut arriver, grâce au contexte, au sens opposé de « un », dans une phrase comme :

Pick any card.

En effet, proposer le contexte comme principe explicateur pour la diversité des sens observés d'une même forme — et certains vont jusqu'à proposer que le contexte « choisit » le sens — impose au linguiste l'obligation de démontrer, pour chaque emploi, l'application de ce principe. Tout contexte est, en effet, un être particulier et le rôle du contexte devra, dans ces conditions, être différent pour chaque cas d'emploi de la forme en question ⁵. En l'absence d'une telle justification, l'explication par le contexte demeure inopérante. Pour l'instant, ce point de vue ne nous permet pas non plus de résoudre un problème fondamental : comment arrivons-nous à communiquer avec des signes qui changent de sens d'un emploi à l'autre ?

Le résultat n'est pas plus satisfaisant si le linguiste admet la polysémie pour résoudre une partie de ses problèmes et fait appel au contexte pour résoudre l'autre partie. C'est le cas, par exemple, de Seppänen (1984) qui essaie de rendre compte des trois emplois caractérisés de l'article indéfini en anglais. Tout en acceptant pour l'article indéfini l'existence d'une valeur « générique » et d'une valeur « spécifique », plutôt que de proposer pour

celui-ci une troisième valeur qui serait « non-spécifique » — ce qui augmenterait la polysémie — il fait appel au contexte et propose d'engendrer ce troisième sens à partir de l'article de valeur « spécifique ». Évidemment, cette approche est ouverte aux critiques et de la polysémie radicale et de l'explication par le contexte.

Tel est le dilemme que pose l'analyse d'une forme quant à la diversité des sens dont elle permet l'expression : il semble que cette pluralité de sens devrait empêcher le langage de fonctionner comme moyen de communication (voir Hirtle sous presse, plus de détails). A ma connaissance, Guillaume est le seul linguiste à avoir proposé une solution à ce problème fondamental.

3. L'approche de Guillaume.

On sait que pour Guillaume l'existence de la forme en langue est la condition qui permet ses divers emplois dans le discours. Par conséquent, une forme ne peut exprimer en discours que ce qui est permis par le signifié de langue. Ce rapport entre puissanciel et effectif au niveau du signifié est assez général pour qu'on puisse postuler que, dans un cas de polysémie donné, il s'agit de deux actualisations différentes d'un signifié unique. C'est un principe qui permet de réconcilier le fait que le langage sert comme moyen de communication — chaque signe a un seul signifié en langue — avec le fait que le signifié exprimé est variable selon les emplois. Ce n'est pas la moindre des contributions de Guillaume que d'avoir donné un cadre général pour résoudre ce problème fondamental en démontrant que la monosémie, condition *sine qua non* de la communication, et la polysémie, condition *sine qua non* de l'expression de la diversité infinie de notre expérience, ne sont pas des solutions alternatives du problème mais plutôt des aspects complémentaires du phénomène sans lesquels le langage, tel que nous le connaissons, ne saurait exister.

Ceux qui s'inspirent des principes de Guillaume ont pu éviter et l'impasse des polysémistes qui, en rejetant la monosémie, fragmentent l'unité du mot, et celle des monosémistes pour qui la polysémie est tout simplement une illusion. Cependant, dans le cadre général de la psychomécanique du langage, le rapport entre puissanciel et effectif a été analysé de diverses façons. Pour les uns, l'important c'est que le signifié de puissance est la prévision de tous les sens que peut exprimer une forme en discours. Mais il y a ici un danger. Si on ne distingue pas soigneusement entre signifié d'effet et effet de sens, qui groupe plusieurs signifiés d'effet, l'opération prévue en langue pour un morphème donné est sujette à un tel nombre d'interceptions significatives qu'elles ne correspondent plus à des positions nécessaires de sorte que l'explication perd toute généralité et par là sa rigueur et sa plausibilité. En effet, se préoccuper de prévoir une position

en langue pour chacun des multiples sens avec lequel un signe est associé peut compliquer le signifié au point où on se demande s'il est encore un, si, de fait, les signifiés de discours n'ont pas été institués en langue — une sorte de signifié à tiroirs d'où on sort les signifiés de discours tout faits. Vu ainsi, le signifié de langue ne serait plus un signifié de puissance.

Pour d'autres, l'important c'est que le signifié de puissance soit un. Par souci d'alléger le système en langue, ils ont proposé qu'une forme apporte une seule valeur au discours ; l'impression qu'une forme exprime plusieurs sens est, pour eux, l'effet du contexte. Autrement dit, ils ont adopté une position selon laquelle les signifiés d'effet d'une forme sont des conséquences produites par les conditions variables du contexte, tandis que le signifié de puissance fournit un cadre invariant à l'intérieur duquel toutes les variations sont permises. Sauf erreur, ce point de vue est fondé sur le fait indéniable que nous devons connaître le contexte dans lequel une forme a été employée pour discerner quel sens particulier il faut lui attribuer. Or, si un élément du contexte me permet de comprendre le sens d'une forme, il semble évident que cet élément est conditionnant à l'endroit du sens de la forme et peut donc l'expliquer. Mais ici encore, le signifié de puissance semble avoir perdu sa raison d'être car la valeur en langue d'une forme se retrouve telle quelle en discours, et ceci dans tous les emplois. Adopter le point de vue qu'un morphème n'exprime qu'une seule valeur en discours revient à dire qu'une seule position dans l'opération de langue suffit. De fait, on n'a plus besoin de postuler une opération comme signifié de puissance et, à la limite, on n'a même pas besoin de distinguer entre signifié de puissance et signifié d'effet.

Pour éviter les difficultés d'analyse inhérentes à la monosémie, ceux qui œuvrent dans cette perspective font appel au contexte linguistique pour expliquer que le morphème parvient à exprimer plusieurs sens. Cependant, il y a un problème à évoquer le contexte comme fait explicateur : un contexte, qui dépend de l'actualisation et de la mise en rapport de divers mots, est le résultat d'un acte de langage ; or un résultat, qui apparaît à la fin d'un phénomène, ne peut pas figurer comme condition préalable permettant d'expliquer ce qui arrive pendant le phénomène. En effet, étant donné qu'une explication dans les sciences d'observation est basée sur des conditions préalables et nécessaires, il faut conclure que le contexte ne permet pas d'expliquer le sens d'un mot. Au contraire, c'est plutôt chaque mot qui figure comme élément conditionnant le contexte. Cette objection à l'appel au contexte comme fait explicateur paraît bien fondée, mais il reste que c'est le contexte qui nous permet de comprendre et d'expliquer l'emploi d'une forme. Il semble y avoir impasse ici.

On voit bien que, même dans le cadre qu'a proposé Guillaume, se dessinent, d'une part, une tendance vers la polysémie et, d'autre part, une tendance vers la monosémie assortie d'une explication par le contexte. Et chacune de ces deux tendances, poussée à l'extrême, finit par enlever au

signifié de langue sa véritable raison d'être, son caractère essentiellement puissanciel. Les remarques qui suivent se veulent une façon plus satisfaisante de poser le problème du point de vue de la psychomécanique du langage. Nous essaierons d'abord d'examiner le rôle du contexte en le considérant dans l'analyse de certaines phrases ambiguës. Ceci nous amènera à réexaminer la notion de signifié de puissance pour ensuite resituer le problème de la polysémie dans une perspective guillaumienne.

4. Les phrases ambiguës.

Notre propos est donc de nous mettre en situation de pouvoir expliquer les divers sens qu'une même forme peut exprimer. Et pour ce faire, il est utile de considérer le cas de certaines phrases ambiguës ⁶ parce que de telles phrases nous mettent dans la même situation que celle confrontée par Robin Lakoff — deux sens distincts dans des contextes identiques — avec cette différence qu'ici, il s'agit non pas de deux formes mais d'une seule et même forme exprimant deux sens distincts. C'est ce qu'illustrent les deux exemples qui suivent :

She wants to marry a millionaire.
Can anyone do it ?

Dans le premier cas, on peut comprendre soit que le sujet a déjà choisi la personne qu'elle veut épouser, soit qu'elle veut trouver un époux dans l'ensemble des millionnaires disponibles ; dans la deuxième phrase, on peut comprendre *anyone* de deux façons : dans le sens de « n'importe qui », « tout le monde », ou dans le sens de « même une personne », « quelqu'un ».

De tels cas posent une difficulté pour celui qui veut expliquer le sens par le contexte. En effet, s'il est juste de dire qu'on ne peut pas tirer des conséquences différentes de conditions identiques, on ne voit pas comment on peut justifier les deux sens de l'article ou de *anyone* ici à partir du contexte puisque le contexte ⁷ est le même. Autrement dit, les phrases ambiguës montrent qu'on ne saurait pas trouver dans le contexte le fait explicateur de la polysémie. D'ailleurs, on a vu plus haut que le contexte, étant un résultat, ne peut pas être une condition préalable, un fait explicateur. Ceci nous amène à chercher ailleurs ce qui peut expliquer les divers sens d'une forme.

La psychomécanique du langage nous indique où chercher le fait explicateur — en langue — et non seulement cela ; elle nous dit également quelle sorte de fait explicateur il faut chercher — un signifié de puissance. Il faut le chercher en langue parce que la langue, qui existe avant tout acte de langage, contient les conditions d'ordre linguistique préalables à tout emploi en discours. En langue il faut chercher un signifié, c'est-à-dire une

condition préalable du même ordre que les faits à expliquer. Et pas n'importe quel type de signifié mais un signifié de puissance, c'est-à-dire un signifié ramené à sa condition d'existence la plus virtuelle et capable en cela de produire la pluralité de conséquences observables en discours. Puisqu'il s'agit là d'un concept fondamental pour toute la psychomécanique, il vaudrait la peine que l'on s'y arrête un moment.

5. Le signifié de puissance.

D'abord l'expression « signifié de puissance » ne suggère pas tout à fait la même chose que suggèrent des locutions comme « signifié de base » ou « signifié sous-jacent ». En effet, ces dernières expressions évoquent par une image spatiale ce qui est en dessous, comme la base d'une statue ou la fondation d'une maison, et donc ce qui, même s'il a dû être posé avant, continue d'exister au même titre de réalité que ce qui est posé dessus. En somme, cette image étant essentiellement statique, elle ne nous oblige pas à voir une successivité dans le temps, un mouvement, une opération d'actualisation. La notion de puissance, par contre, n'évoque pas d'image spatiale mais plutôt l'idée de ce qui permet une certaine activité — l'exercice d'un pouvoir ou l'actualisation d'une possibilité. Ici aussi, pendant l'activité qu'elle rend possible, la puissance continue d'exister mais pas au même titre de réalité que cette activité. De fait, quand on passe de la puissance à l'activité qu'elle permet, on a l'impression de passer de la réalité de ce qui rend possible l'être à la réalité de ce qui est. Autrement dit, la notion de puissance nous oblige à voir une successivité, un mouvement, un avant et un après et c'est ceci qui lui confère la capacité d'expliquer car, étant vu avant les faits à expliquer, le puissanciel renferme en lui l'élément causal qui est inhérent à l'explication dans les sciences d'observation.

Le signifié de puissance est ainsi de l'ordre d'un fait explicateur non seulement parce qu'il existe avant le fait à expliquer mais aussi parce qu'il le permet. Il ne le prescrit pas, il ne le rend pas nécessaire ; il le permet, il le rend possible. Par contre, le signifié de puissance est une condition nécessaire puisque sans lui les signifiés d'effet ne pourraient pas accéder à l'existence. Par ailleurs, il est une condition de type causal puisqu'avec le concours d'autres conditions il mène à l'existence le fait à expliquer. Cependant, comme condition de puissance il comporte cette caractéristique qui le distingue d'autres conditions de type causal ; il est la condition non pas d'un seul effet, qui serait alors prescrit et donc prévisible, mais de plusieurs effets, qui sont donc possibles, permis.

Il serait peut-être utile d'évoquer ici une analogie. La puissance d'une machine peut être plus ou moins actualisée selon les circonstances. De même, une capacité physique comme celle d'ouvrir la bouche peut être exercée de diverses manières, soit pour boire, soit pour permettre au

dentiste de réparer une dent. Quand il s'agit de s'en servir, on ne peut actualiser qu'un degré de la puissance à la fois, de sorte que la puissance ou capacité elle-même ne sort jamais d'un état réel d'existence puissancielle. Il en va de même pour le signifié de puissance : il ne peut jamais accéder au langage effectif, au discours puisqu'il ne permet pas, lors d'un acte de langage, l'actualisation de tous ses effets à la fois.

Ce qui caractérise le signifié de puissance, donc, c'est le fait d'être un tout en comportant la possibilité d'engendrer une multiplicité d'effets. Ce type de causation, où l'effet présuppose nécessairement la condition mais où la condition ne prévoit pas nécessairement tel effet, devient concevable si, avec Guillaume, on l'imagine comme le programme d'une opération, comme la possibilité d'un mouvement entre deux limites. En postulant également que le mouvement de pensée, le procès mental, une fois déclenché, peut être intercepté pendant son développement par la pensée elle-même, on peut comprendre comment une même condition de puissance peut permettre plusieurs effets (un postulat du même ordre semble être impliqué dans le fait qu'on peut actualiser une même capacité physique — ouvrir la bouche ou placer un pied devant l'autre — à des degrés différents mais entre des limites). L'avantage de concevoir le signifié de puissance de cette façon est d'assurer l'unité du signifié en langue — et sans un rapport univoque institué entre signe et signifié il serait impossible de communiquer comme nous le faisons — tout en permettant la diversité des effets observables en discours. En somme, la notion de signifié de puissance offre un principe explicateur face au problème fondamental du signifié, la polysémie, ce que n'offre, à ma connaissance, aucune autre approche au problème proposée à ce jour.

Le concept de signifié de puissance est au cœur de la théorie de Guillaume. Cette théorie a vu le jour en 1928 avec la publication de *Temps et Verbe*, dans lequel figure, pour la première fois, la notion de temps opératif. C'est cette notion qui a permis de voir l'opérativité non seulement des systèmes, mais aussi des signifiés des formes qu'intègre le système. C'est l'opérativité que renferme le signifié qui le dote de sa puissance de signifier plusieurs sens dans le discours, comme nous venons de le voir⁸. Que cela soit au niveau particulier du signifié d'une forme ou au niveau très général de la structure des langues, Guillaume n'a jamais cessé d'exploiter cette opérativité, « le principe, de portée tout à fait générale, que le signe linguistique recouvre, dans la langue, un développement cinétique » (Guillaume, 1987, p. 53). C'est ce qui distingue la pensée de Guillaume de celle de Saussure et de tout autre linguiste. C'est ainsi que le temps opératif et ce qu'il implique au niveau d'un signifié de puissance, deviennent comme, en quelque sorte, la pierre de touche de toute analyse qui, à la suite de Guillaume, veut contribuer à l'édification de la psychomécanique du langage.

Il reste que, entre un principe aussi général que celui du signifié de puissance et l'explication qui en est tirée pour une forme particulière, il y a une distance à parcourir. Et on peut, dans cet intervalle, mal appliquer le principe explicateur aux emplois qui sont faits d'une forme donnée. Devant la multitude des effets de sens, il est souvent difficile, surtout au commencement d'une analyse, de discerner le sens exprimé par le signe considéré. L'analyste-praticien, sensible surtout aux nuances d'emploi et scrupuleux de n'en omettre aucune, est tenté de mettre au compte de la forme beaucoup plus que ce que la forme peut exprimer, de lui attribuer, autrement dit, une telle variété de signifiés d'effet qu'on aurait du mal à imaginer un signifié de puissance capable de les engendrer tous. Par contre, l'analyste-théoricien, soucieux surtout de l'économie du système en langue, aura tendance à réduire les sens que peut exprimer la forme à un seul sens, laissant, comme nous l'avons vu, la justification des sens observés au contexte, c'est-à-dire, en définitive, laissant à ceux qui vont analyser les autres mots du contexte le problème d'expliquer le sens de la forme qu'il essaie d'analyser. Chacune de ces deux tendances correspond à un aspect de la réalité, mais poussées à l'extrême, elles finissent toutes les deux par nous éloigner de la réalité. Ce qui semble à la source de cette confusion, c'est une vue insuffisamment claire du signifié d'effet.

6. Le signifié d'effet.

Le signifié d'effet n'est ni un miroir du signifié de langue ni une capsule qui contient tout le sens d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase. L'une ou l'autre vue rendrait superflue la notion de signifié de puissance et annulerait son pouvoir explicatif puisqu'elle exclurait toute opérativité, toute actualisation du puissanciel dans un emploi effectif. Il est vrai que le signifié d'effet véhicule toujours la même chose (l'extensité, dans le cas de l'article, la quantité partitive, dans le cas de *any*) mais il ne faut pas oublier qu'il l'évoque sous l'une ou l'autre de ses diverses versions, de sorte qu'il exprime toujours une des manières possibles de représenter l'élément constant. L'élément constant, lui, n'est pas représentable en soi, en dehors de toute façon particulière de le représenter. C'est pourquoi le signifié de puissance échappe à toute observation et doit, par conséquent, être reconstitué. D'ailleurs, on arrive à le reconstituer grâce au fait que tout signifié d'effet comporte à la fois un élément constant et un variable (cf. Valin, 1964). Dans le cas d'un quantificateur comme *any*, par exemple, il s'agissait de discerner les variations quantitatives exprimées pour avoir une première idée de son signifié de puissance. Il fallait ensuite situer le mouvement ainsi reconstitué par rapport au reste du système, représenté par *some*, pour trouver la valeur que sa position systématique lui donne (cf. Hirtle, 1988).

En somme, un signifié d'effet est à la fois un des effets possibles du signifié de puissance et un des sens qui conditionnent l'effet de sens. En pratique, peut-on prétendre que le minimum de signifiés d'effet pour une forme donnée soit deux et que le maximum corresponde au nombre de moments nécessaires dans une opération, c'est-à-dire, trois ? C'est ce que semble suggérer la plupart des signifiés de puissance et des systèmes mis à jour jusqu'ici, mais avant d'avoir à notre disposition les résultats d'analyse beaucoup plus nombreux, il serait téméraire de l'affirmer⁹. Ce qu'on peut dire concernant les possibilités interceptives d'une opération de langue, c'est qu'aussitôt qu'on va au-delà des moments nécessaires — commencement, milieu et fin — on s'aventure sur le terrain des explications *ad hoc*, à la pièce, d'où est exclue la vraie rigueur. Même si la question pratique demande une réflexion plus approfondie, il reste que le signifié d'effet occupe une place entre le signifié de puissance et l'effet de sens, actualisant une possibilité permanente de l'un et contribuant à l'expression de l'autre, laquelle est aussi éphémère que le contexte.

7. Les phrases ambiguës et le contexte.

Revenons maintenant au problème des phrases ambiguës, qu'on ne peut pas expliquer à partir du contexte, comme nous l'avons démontré plus haut. Ces phrases peuvent, par contre, être expliquées aisément à partir du signifié de puissance. En effet, les différents sens de nos exemples sont chacun la conséquence d'un signifié d'effet différent engendré à partir du signifié de puissance. Ainsi, le sens d'un individu déjà choisi dans :

She wants to marry a millionaire

est la conséquence de l'emploi de l'article avec valeur de singulier ; le sens d'un époux à choisir parmi l'ensemble des millionnaires disponibles, par contre, dépend d'une extensité plus large évoquée par l'article avec valeur moyenne¹⁰. On voit bien que le mouvement qui constitue le signifié de puissance de l'article ($U \rightarrow S$) peut engendrer ces deux valeurs selon qu'il est intercepté à son dernier instant ou à un instant antérieur entre le premier et le dernier. De même pour la deuxième phrase :

Can anyone do it ?

Ici encore, le signifié de puissance du quantificateur-partitif *any* est un mouvement, qui va du maximum au minimum dans la quantité de parties, du tout (toutes les parties) à la partie (une seule) : $T \rightarrow P$. Intercepté au commencement de son mouvement, *any(one)* exprime comme signifié d'effet sa portée maximale, et on a le sens de « est-ce que n'importe qui/tout le monde peut le faire » ; par contre, si son mouvement est intercepté seulement à son dernier instant, *any* évoque une quantité minimale et le

sens de la phrase est plutôt « est-ce que quelqu'un peut le faire ». Chacun de ces cas montre clairement comment, à partir d'une seule condition de puissance, on peut engendrer deux effets différents, deux phrases distinctes ¹¹.

S'il en est ainsi, on peut bien se demander ce qui cause l'ambiguïté. Après tout, le sujet parlant actualise l'un ou l'autre des signifiés d'effet, mais pas les deux. Justement, de telles phrases ne sont pas ambiguës pour celui qui les construit, qui sait ce qu'il veut dire ; elles le sont seulement pour son interlocuteur, qui a à les interpréter. C'est ici que le contexte prend sa véritable importance car, sans la phrase toute entière, celui qui écoute ne peut pas trouver l'effet de sens et ensuite le message correspondant à la visée de discours qui a déclenché, chez le sujet parlant, l'acte de langage. Normalement, on donne les indications nécessaires pour permettre à l'interlocuteur non seulement de retrouver le signifié de puissance avec le mouvement qui le caractérise — le signe lui-même y renvoie — mais aussi de repérer dans ce mouvement le point d'interception approprié pour cette phrase. C'est ainsi qu'il n'y a aucune ambiguïté dans la phrase suivante :

She wants to marry a millionaire she met a few months ago.

Cependant, sans la subordonnée, la phrase ne donne à l'interlocuteur aucun moyen de savoir quelle valeur le locuteur avait à l'esprit quand il a pensé l'extensité de *millionaire*. Bien sûr, l'article lui dit de se représenter l'extensité, et de se la représenter dans un mouvement orienté vers le singulier, mais il dit aussi de se la représenter avec une grandeur particulière. Et c'est justement en parcourant le mouvement nous-mêmes pour comprendre la phrase qu'on vient d'énoncer que nous nous rendons compte des deux interceptions différentes qui peuvent y convenir. Autrement dit, l'ambiguïté est un fait de discours : « Il n'y a d'ambiguïté que perçue » (Le Goffic, 1980, p. 122). Le fait qu'on hésite entre deux interprétations est un témoignage irrécusable que les deux interceptions existent comme possibilités en langue.

Une dernière remarque concernant les phrases ambiguës s'impose. Si, comme on vient de le proposer, une ambiguïté de ce type reflète une double conséquence en discours d'une seule condition en langue, ce fait observable peut donner une indication précieuse au chercheur qui essaie de discerner la condition cachée. En effet, là où il y a un lien de condition à conséquence, on peut essayer de remonter la chaîne des causations à partir de l'observé pour retrouver le fait explicateur caché. Dans ce cas-ci, où l'on est en présence de deux effets d'une même condition de puissance dans une situation qui fait ressortir avec netteté la différence qui les sépare, l'observateur du discours est dans une position privilégiée pour imaginer le mouvement qui constitue la condition cachée. C'est ainsi que des cas d'ambiguïté comme ceux-ci, au lieu de faire obstacle à l'analyse, peuvent

projeter un éclairage particulier sur l'opération de pensée proposée comme signifié de puissance ¹².

Conclusion.

Pour conclure, il conviendra de souligner l'importance primordiale de la notion d'opérativité dans la pensée de Guillaume : « Tout, en effet, dans la langue est procès » (1973, p. 224). Concevoir le signifié de puissance comme étant essentiellement un mouvement est ce qui est le plus difficile pour ceux qui abordent la psychomécanique du langage. Et même pour ceux qui s'en inspirent depuis un certain temps, l'écueil à éviter à tout moment c'est de retomber dans l'habitude de considérer le langage d'une façon statique. Perdre de vue l'opérativité du langage, c'est se condamner à ne plus voir le rapport entre le puissanciel et l'effectif, soit à ne voir que l'effectif, le discours, et rien de plus dans le langage, soit à ne voir dans le langage — et c'est le cas du *Cours de linguistique générale* — qu'une dichotomie sans l'acte qui permet de passer de la langue au discours. Pour pouvoir tenir compte de toute la réalité du langage, sans laquelle une linguistique ne peut prétendre être scientifique (cf. Hirtle, 1985), il faut penser opérativement : il faut, avec Guillaume, penser, entre le puissanciel et l'effectif, l'effectation.

Université Laval, Québec

NOTES

- 1 Une autre version de ce texte a été présentée au 5^e Colloque international de psychomécanique du langage à Cerisy-la-Salle, mai-juin 1988, où il a bénéficié des commentaires des participants. Par ailleurs, je tiens à remercier Ronald Lowe pour ses efforts de rendre mon français acceptable.
- 2 C'est là un fait connu des grammairiens depuis la publication de l'ouvrage de Poutsma (1916).
- 3 « ... the interpretation cannot be left undecided : both speaker and hearer must select a reading (the same reading) if the sentence is to play its part in a normal conversational exchange » (Cruse, 1986, p. 51).
- 4 Selon Cruse (1986, pp. 80-81) : « Linguists who have worked in lexical semantics can be broadly divided into two categories : on the one hand there are those who believe that a word form is associated with a number (perhaps finite, perhaps not) of discrete senses ; on the other, there are those who believe

- that the discreteness of lexical senses is illusory ». La situation n'est pas différente quand il s'agit du signifié grammatical, comme nous venons de voir.
- 5 « ... the meaning of any word form is in some sense different in every distinct context in which it occurs » d'après Cruse (1986, p. 51).
- 6 Nous ne considérons ici que les ambiguïtés relevant du signifié d'une forme, excluant, par conséquent, le problème des homonymes, entre autres.
- 7 Comme partout dans cet article, il s'agit du contexte linguistique, non pas de la situation telle que reflétée dans la visée de discours.
- 8 « It may well be that the meaning of every lexical unit should be regarded as at least potentially a sense-spectrum » (Cruse, 1986, p. 83). On voit par là que le rôle du signifié de puissance n'est pas limité au seul signifié grammatical.
- 9 Le problème est bien posé dans Fuchs, 1986, p. 50ff.
- 10 Cette interprétation n'est pas acceptée par tous ceux qui se sont penchés sur le problème. On trouve dans Hirtle, 1988, des éléments pour justifier l'interprétation donnée ici. Pour une autre interprétation, voir notamment Joly, 1986, et, pour un tour d'horizon, Curat, 1985. En tout cas, quelle que soit l'interprétation adoptée, l'exemple reste valable puisque le fait de l'ambiguïté n'est pas mis en cause.
- 11 Ceci constitue un cas banal de la méthode classique de l'explication par la « variation concomitante » que décrit Iitkonen (1983, p. 42).
- 12 Même dans les cas où nos recherches n'ont pas encore débouché sur une vue de l'opération de langue, une phrase ambiguë peut au moins nous suggérer d'en chercher une. Tel est le cas de l'exemple suivant :
- Flying planes can be dangerous.
- Objet de beaucoup de discussions il y a quelques années, cet exemple nous pose toujours le problème du mécanisme qui permet à la forme en *-ing* de fonctionner tantôt comme adjectif, tantôt comme verbe.

BIBLIOGRAPHIE

- Cruse, D.A. (1986), *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Curat, H. (1985), « Les théories psychomécaniques de l'article », in *Revue québécoise de linguistique*, 4.
- Dillon, G.L. (1977), *Introduction to Contemporary Linguistic Semantics*, Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice Hall.
- Fuchs, C. (1986), « L'Ambiguïté et la paraphrase en psycho-mécanique. L'exemple de l'imparfait », in P. Le Goffic (dir.), *Points de vue sur l'imparfait*, Centre de Publications de l'Université de Caen.
- Guillaume, G. (1929), *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Champion, Paris [Reissued with *L'Architectonique du temps dans les langues classiques*, Paris, Champion, 1965].

- (1973), *Principes de linguistique théorique*, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, Klincksieck.
- (1987), *Leçons de linguistique 1947-1948 Série C, Grammaire particulière du français et grammaire générale (III)*, Québec, Presses de l'Université Laval et Lille, Presses de l'Université de Lille.
- Hirtle, W.H. (1985), « Linguistics and the Dimensions of Language », in *Lingua* 67.
- (1988), « Some and Any : Exploring the System », in *Linguistics*, Vol. 26-3.
- (sous presse), « The Challenge of Polysemy », in *From Sign to Text : a Semiotic View of Communication*, ed. Y. Tobin, Amsterdam, John Benjamins.
- Itkonen, A. (1983), *Causality in Linguistic Theory*, London & Canberra, Croom Helm/Bloomington, Indiana University Press.
- Joly, A. (1986), « La détermination nominale et la querelle des universels », in Jean David & Georges Kleiber (dirs.), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Études publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique, Université de Metz, Faculté des Lettres et Sciences Humaines.
- Lakoff, R. (1969), « Some Reasons why there can't be any *some-any* Rule », in *Language* 45.
- Leech, G.N. (1969), *Towards a Semantic Description of English*, London, Longman.
- Le Goffic, P. (1980), « Qu'est-ce qu'un énoncé ambigu ? », in *Modèles linguistiques* 2.
- Savin, H.B. (1974), « Every any Means 'every' », in *Problèmes actuels en psycholinguistique*, Paris, Éditions C.N.R.S.
- Seppänen, A. (1984), « The Generic Indefinite Article in English : a Re-examination », in *Studia Linguistica* 38.
- Valin, R. (1964), *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, Presses de l'Université Laval, Québec.